

AAPPMA « La Dourbie »

SITE INTERNET : <http://www.e-monsite.com/aappmaladourbie>

~~~~ ~~~~~

Assemblée Générale du 19 avril 2008  
à 10 h 00  
Salle des fêtes de TREVES



## Compte rendu de réunion

~~~~~

Ordre du jour

Bilan financier de l'année 2007

Opérations réalisées en 2007

Présentation d'un film réalisé par l'AAPPMA de Nant – St Jean – Sauclières

Présentation de la politique pour les 5 ans à venir

Vote de confiance au bureau pour mener à bien la politique définie

Renouvellement du bureau

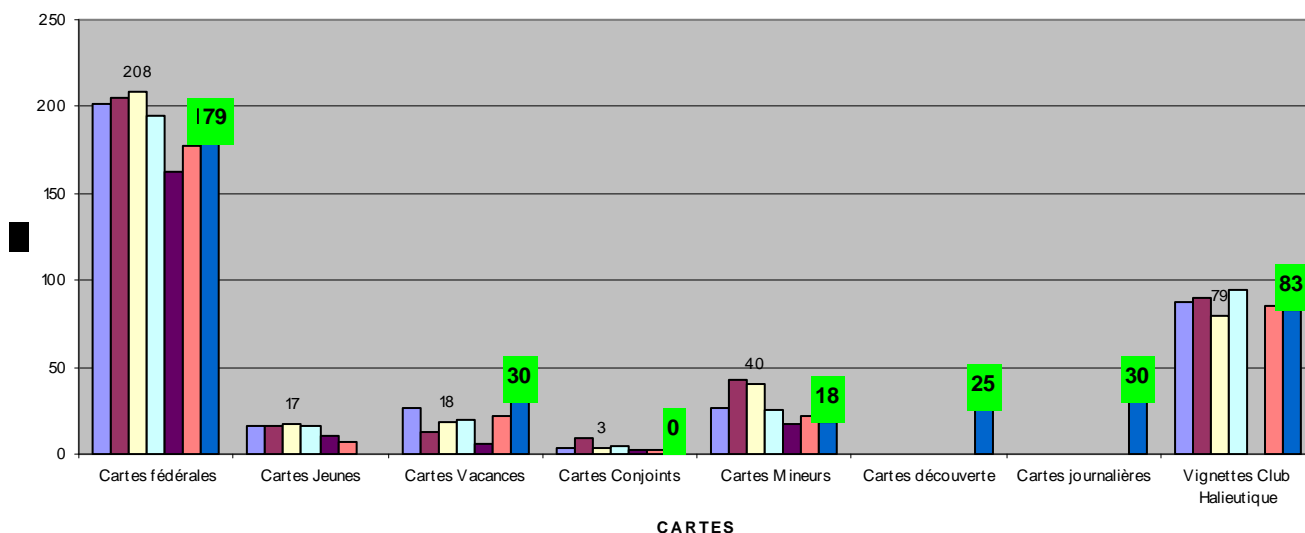
* *
*

1 – Bilan financier de l'année 2007 :

Le bilan financier de l'année 2007 est excédentaire du fait notamment des subventions qui nous ont été versées dans le cadre du projet de mise en place des panneaux d'information. Le nombre de cartes vendues en 2007 est encore en augmentation par rapport à l'année 2006 et pour l'année 2008, cette tendance semble également se confirmer.

HISTORIQUE VENTES DE CARTES

■ 2001 ■ 2002 ■ 2003 ■ 2004 ■ 2005 ■ 2006 ■ 2007



2 – Opérations réalisées en 2007 :

2.1 - Gestion piscicole

2.1.1 - Alevinage

En 2007, la Fédération de pêche du Gard n'a procédé à aucun alevinage dans le département. Seules des boîtes Vibert nous ont été fournies. Ainsi, 120 boîtes ont été mises en place sur différents petits ruisseaux considérés comme déficitaires.

2.1.2 - Réserves

Les modifications suivantes ont été apportées sur les réserves suite aux réflexions menées par le bureau de l'AAPPMA lors de sa réunion du 9 juin 2007 :

- déplacement de la réserve du Parc à moutons sur la Dourbie plus en amont vers la Borie du Pont,
- suppression de la réserve du Crouzoulous en amont de la passerelle de Ressaçon (une pêche électrique de suivi sera réalisée ultérieurement afin d'évaluer l'impact de l'ouverture de cette réserve),
- mise en réserve du ruisseau de Lafont, en aval de la route du Mas.

La réserve envisagée sur le Trévezel en amont des pertes karstiques, du hameau de Randavel au pont de Commeiras, a été reporté en 2009.

L'ouverture de la réserve située en aval du barrage EDF sur le Bramabiau sera demandée pour 2009.

2.1.3 - Pêches électriques

Plusieurs pêches électriques ont été réalisées en 2007 dont voici le détail :

- pêche de sauvegarde sur le Bramabiau suite à la vidange du barrage EDF pour cause de travaux / remise en eau pour moitié dans le Trévezel et pour moitié dans le lac des Pises,
- pêche de suivi sur le Crouzoulous afin de contrôler l'efficacité de la réserve,
- pêche de contrôle annuel sur la Dourbie au niveau des Laupies,
- pêche d'inventaire sur le ruisseau de Lafont avant mise en réserve.

2.2 - Travaux en rivières

Une information est donnée sur les travaux réalisés en 2007 par les agents de rivières de la Communauté de Communes de l'Aigoual et les travaux à venir pour l'année 2008. Ces travaux d'entretien de la ripisylve concourent à garder nos cours d'eau dans un bon état écologique. Il est précisé que les travaux situés dans le cœur du PNC sont soumis à autorisation et font l'objet de préconisations assez strictes de la part du Parc National des Cévennes.

2.3 - Communication

Quatre panneaux d'information ont été mis en place sur des départs de parcours de pêche et donnent aujourd'hui entière satisfaction. Le site Internet est lui aussi opérationnel depuis début 2007 et affiche maintenant une fréquence de visite supérieure à 300 visiteurs par mois. Ces deux modes de communication permettent à la fois de promouvoir notre association mais apportent également de précieuses informations aux pêcheurs et les incitent à pratiquer une pêche plus respectueuse des poissons et du milieu aquatique.

2.4 - Canyoning

Un courrier a été adressé au Préfet du Gard dans le courant du mois de juillet 2007 demandant à ce que l'arrêté préfectoral soit bien respecté dans l'intérêt de chacun. Ce courrier a porté ses fruits puisqu'une quinzaine d'infractions ont été relevées en 2007 par la gendarmerie de Trèves.

3 – Présentation d'un film réalisé par l'AAPPMA de Nant – St Jean – Sauclières:

Un film réalisé par l'AAPPMA de Nant – St Jean – Sauclières nous est présenté afin de mieux comprendre ce qu'est une gestion dite patrimoniale du milieu. Nous remercions Daniel SCIUME, président de cette AAPPMA, ainsi que les autres membres du bureau présents d'avoir bien voulu faire cette présentation lors de notre assemblée générale.

Les témoignages des différents participants confortent notre ambition de gérer nos cours d'eaux en gestion dite patrimoniale, nous solliciterons notre fédération de pêche pour nous aider dans cette démarche.

Divers :

Hérons cendrés et cormorans

Certains pêcheurs se plaignent de la présence de plus en plus accrue des hérons cendrés et des cormorans sur notre territoire. Nous attirons l'attention de la fédération de pêche du Gard sur ce phénomène, afin que des mesures de restrictions soient prises.

4 – Programme d'actions à mener pour les 5 prochaines années :

Pour les années à venir, nous nous sommes fixés comme premier objectif de revenir à un nombre d'adhérents qui était le nôtre en 2004, à savoir un nombre supérieur à 200. Les moyens à mettre en œuvre vont être, entre autres choses, de continuer à communiquer et à sensibiliser les pêcheurs sur le respect du règlement et de notre politique de gestion.

Pour 2008, un projet de mise en place de 2 pontons handi pêche sur le lac de Camprieu va être élaboré. Dans le cadre de ce projet des subventions vont être demandées aux différents partenaires potentiels.

Des réflexions vont également être menées afin d'organiser une journée pêche pour les enfants du canton.

Les travaux d'entretien de cours d'eau vont se poursuivre et seront suivis de très près par l'AAPPMA. Dans la mesure du possible, un travail de ressencement des frayères pourrait être mené afin d'évaluer les travaux que l'on pourrait réaliser pour les rendre plus fonctionnelles. Un travail sera également mené sur les baux de pêche qu'il convient de récupérer auprès des propriétaires riverains et sur la mise en place de la garderie.

Enfin, nous allons continuer à suivre l'évolution du milieu et tendre progressivement vers une gestion patrimoniale. Pour ce faire, nous pourrions compter à la fois sur la Fédération de Pêche du Gard à travers l'élaboration du nouveau PDPG mais également sur l'étroite collaboration de l'AAPPMA de Nant – Saint-Jean – Sauclières qui pratique depuis plusieurs années ce mode de gestion et qui possède ainsi des données permettant de tirer un bilan précis d'une telle expérience.

5 – Vote de confiance au bureau et renouvellement des membres du bureau :

Les membres présents à l'assemblée vote à l'unanimité la politique de gestion décidée pour les 5 ans à venir et renouvelle le bureau de l'AAPPMA comme suit :

Président :	GASQUET Daniel
Président d'honneur :	ANDRE Louis
Vice-Président :	COUDERC Hervé
Trésorier :	VALAT Michel
Trésorier Adjoint :	GRIMAUD Claude
Secrétaire :	PIALOT Pascal

Daniel GASQUET, Président de l'AAPPMA, remercie les membres présents ainsi que nos amis de l'AAPPMA de Nant – Saint-Jean – Sauclières pour leur soutien et lève la séance à 12h15. Un pot de l'amitié est offert au bar de Trêves.

* *
*